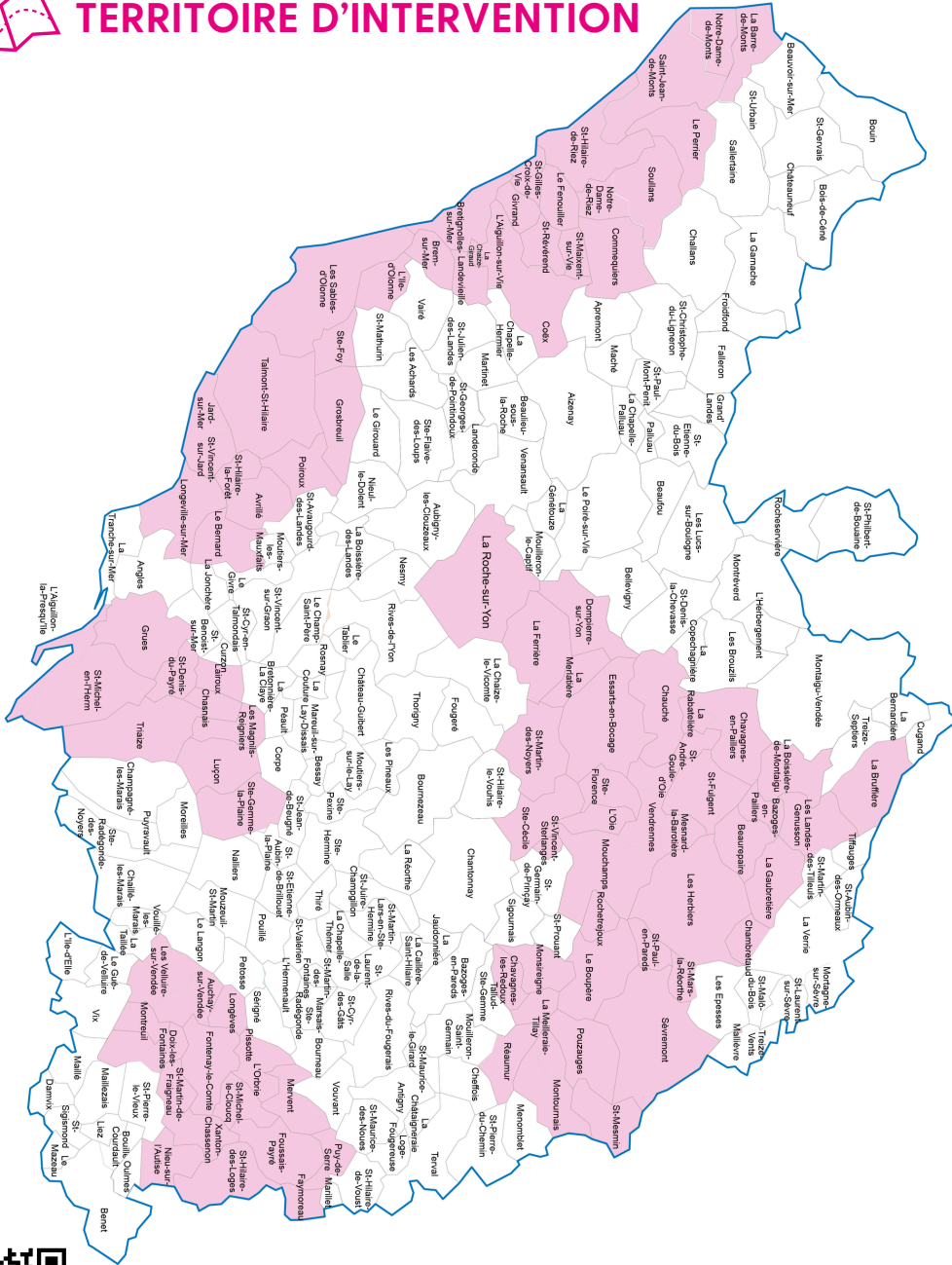




TERRITOIRE D'INTERVENTION



Équipe Spécialisée Alzheimer



Pour nous contacter :



02.51.94.99.50
esa@adamad.fr



L'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

POUR QUI ?

L'ESA intervient à domicile auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées à un stade léger ou modéré.



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour bénéficier de l'intervention de l'équipe, **il est nécessaire d'avoir une prescription médicale.**

Elle peut être délivrée par le médecin traitant ou bien par un médecin spécialiste d'un cabinet libéral ou d'une consultation mémoire. Il est possible de bénéficier de 12 à 15 séances, **prises en charge par l'Assurance Maladie.**

QUI SONT NOS PROFESSIONNELS ?

- Coordinatrice,
- Ergothérapeute ou psychomotricien(ne),
- Psychologue,
- Assistant(e) de Soins en Gériatrie (ASG).



DÉROULEMENT DES SÉANCES DE RÉHABILITATION

L'ergothérapeute ou psychomotricien(ne) vient à domicile évaluer les capacités de la personne à accomplir les activités de la vie quotidienne.

Des objectifs concrets d'amélioration sont définis en lien avec les souhaits du patient et de son aidant, dans le but de maintenir l'autonomie, sécuriser le maintien à domicile et préserver une vie sociale et relationnelle.

L'assistant(e) de soins en gériatrie prend ensuite le relai et met en œuvre le projet de soins personnalisé qui a été élaboré.

Les objectifs sont réajustés tout au long de la prise en soins.

Au début et à la fin de l'accompagnement, un bilan est réalisé et transmis au médecin prescripteur et aux partenaires médico-sociaux, si accord de la personne.

OBJECTIFS DES INTERVENTIONS

- Maintenir les capacités dans les activités essentielles du quotidien,
- Proposer des outils astucieux dans la vie quotidienne,
- Entretenir ou proposer des liens sociaux et des loisirs adaptés,
- Accompagner et conseiller les proches aidants,
- Adapter l'environnement,
- Optimiser le maintien à domicile.